



Séance du 7 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le sept avril, à 20 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 31 mars 2026

PRESENTS (37)

Délégués titulaires (37) : Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BEYNE Bertrand, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CERDA Dominique, M. CHABANIER Vincent, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, Mme FORYS Claire, M. GROUSSET David, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, M. PETIT Christophe, M. PONS Clément, Mme RIVET Murielle, M. ROGER Étienne, Mme SUAU Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse.

Délégués suppléants : /.

ABSENTS EXCUSES

Mme PAREL Audrey, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (2) :

Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETTE Gérard.

Secrétaire de séance : Clément PONS.

Objet : Désignation des représentants à Égletons Habitat

M. le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 septembre 2016 approuvant le rattachement de l'Office Public de l'Habitat du Pays d'Egletons à la Communauté de Communes et l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 approuvant la nouvelle dénomination de l'Office : Égletons Habitat.

Conformément au décret n° 2022-706 du 26 avril 2022 relatif à la gouvernance des offices publics de l'habitat et modifiant le code de la construction et de

l'habitation, il revient désormais au Conseil Communautaire de définir l'effectif du Conseil d'Administration d'Égletons Habitat, dans la limite de 35 membres, et de fixer le nombre de sièges revenant à chaque catégorie.

Il est proposé de conserver le même effectif et la même répartition qu'au mandat précédent.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** l'effectif du Conseil d'Administration d'Égletons Habitat à 17 membres ;
- **Fixe** la répartition des sièges comme suit :
 - ✓ Représentants de l'EPCI de rattachement :
 - six conseillers communautaires ;
 - deux délégués extérieurs urbanisme, logement, environnement ;
 - une personnalité ayant la qualité d'élue d'une autre collectivité ;
 - un représentant d'association « insertion ou logement de personnes défavorisées » ;
 - ✓ Trois représentants des locataires élus conformément à l'article L. 421-9 du Code de la construction et de l'habitation ;
 - ✓ Représentants désignés par les organismes extérieurs :
 - un représentant désigné par la CAF de la Corrèze ;
 - un représentant désigné par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;
 - un représentant désigné par Action Logement ;
 - un représentant désigné par l'Union Départementale des Syndicats de la Corrèze.
- **Désigne**, compte tenu de l'adéquation entre le nombre de candidat et le nombre de postes à pourvoir, les représentants de l'EPCI de rattachement suivants :

- ✓ en tant que conseillers communautaires :

Mme Marie-Laure SUAU,

M. Charles FERRÉ,

M. Yves DATIN,

M. Jean-Noël LANOIR,

M. Nicolas CONTINSOUZA,

Mme Murielle RIVET,

- ✓ En tant que délégué extérieur en matière de financement des politiques du logement :

M. Franck HOSPITAL,

- ✓ En tant que délégué extérieur en matière d'affaires sociales :

M. Jean-François GONCALVES,

- ✓ en tant que personnalité ayant la qualité d'élue d'une autre collectivité :

Mme Isabelle TRÉMOULET,

- ✓ En tant que représentante d'association « insertion ou logement de personnes défavorisées » et d'associations caritatives :

Mme Corinne DUBOIS.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 8 avril 2026**

Le Président

Communauté de Communes
Vendéjour Epéroux Lapleau

Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Jean-Louis BACHELLERIE

REÇU LE

08 AVR. 2026

**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)**